

Note des Iles Salomon du 6 décembre 1993

0.353.967.4

**concernant l'application aux Iles Salomon du Traité d'extradition
du 26 novembre 1880 et de la Convention additionnelle du
19 décembre 1934 entre la Suisse et la Grande-Bretagne**

(Etat le 6 décembre 1993)

Par note du 6 décembre 1993, le Ministère des affaires étrangères des Iles Salomon a communiqué que le Traité d'extradition de 1880¹ et la Convention additionnelle de 1934² entre la Suisse et la Grande-Bretagne sont applicables aux Iles Salomon.

RO 1994 232

¹ RS 0.353.936.7

² RS 0.353.936.71

